

## La Poste

**Autre dénomination** : La Villa Maillard ou la Villa des Dames

**Date construction** : 1750 -1950

**Adresse** : 75 rue Houdan

**Destination** : immeuble d'habitation, maison de convalescence, bureau de poste

**Date de destruction** : tourelle nord détruite dans les années 1920 pour l'élargissement de la rue Houdan.

Construite en 1750 pour Monsieur Chavet , ancien secrétaire du Roi, puis habitée par Monsieur Capet, la maison fut achetée en 1883 par Madame Maillard qui créa une maison de repos dite La Villa des Dames.

L'entrée se fait par une porte cochère au 2 de la rue du Four qui débouche sur une cour d'honneur et un terrain de plus d'un hectare, entourés de murs. S'y trouvent un grand corps de bâtiment principal, élevés sur caves d'un rez -de-chaussée, un premier étage carré et un deuxième en mansardes couvert en ardoise. Il existe à cette époque également deux petits pavillons à rez-de-chaussée de pat et d'autre du bâtiment principal et comprenant chacun un vestibule, une salle à manger, une cuisine, un office. au premier et deuxième étages se trouvent les chambres.

Les écuries, les remises,le colombier, la buanderie, la cuisine, le logement du jardinier, les dépendances, une petite basse cour, un poulailler et la cave se situent à gauche de la cour d'honneur.

Le jardin à l'arrière abrite des arbres fruitiers et d'agrément, un potager, une orangerie et deux serres (une chaude, une tempérée).

Lorsque son fils psychiatre ouvre une clinique à Fontenay-aux-Roses, Mme Maillard souhaite pouvoir l'aider et décide de vendre la propriété.

Dès la fin de l'année 1920, des négociations sont entreprises pour l'acquisition du terrain, le département et la préfecture de la Seine s'étant engagés à soutenir les projets éventuels de la ville. Ces projets sont confiés à la commission des finances.

Les avantages du projet sont nombreux : élargissement de la rue Houdan, débouché sur la mairie, l'installation des services municipaux dans de nouveaux locaux et la vente d'une vingtaine de lots et la construction de pavillons. L'achat du terrain permettrait d'ouvrir une voie et de relier la mairie aux écoles, à l'hospice, à la crèche et surtout de commencer par une grande percée l'assainissement du quartier le plus peuplé et le plus malsain de la ville. Le Conseil municipal vote l'acquisition le 11 mars 1923, l'acte est signé le 29 décembre 1923.

Sur les 14 000m<sup>2</sup>, une partie du terrain d'une superficie de 1198m<sup>2</sup> est allouée au département pour le redressement et l'élargissement de la rue Houdan à 16 mètres, élargissement devenu aussi urgent qu'impérieux. En effet tout le long de la rue Houdan,, artère principale de la ville, la circulation intense est constante en raison de la proximité de Robinson, où se rendent de nombreux véhicules de noces, et notamment des autocars tandis qu'en été les passages d'autobus assurant la liaison Paris-Robinson sont incessants.

Cet élargissement nécessite la destruction d'une partie de la maison d'habitation principale (la tourelle nord de la Poste aujourd'hui dissymétrique) ainsi que celle d'un autre bâtiment

.....  
d'habitation et d'un petit pavillon tous deux le long de la rue.

La municipalité va créer sur ce terrain le premier véritable lotissement de Sceaux dit Lotissement Maillard en divisant le terrain en 25 lots et en créant une voie nouvelle, l'avenue Maillard qui devient l'avenue de la République en 1927.

Début 1928, des négociations sont entamées avec l'administration des Postes pour la création d'un central téléphonique à Sceaux au 75 rue Houdan.

Le conseil municipal souhaite que le projet soit complété par l'installation dans le même immeuble du service des Postes implanté depuis 1896 au coin de la rue de Penthièvre et de la rue Michel Charaire. Bien que le bail avec entre M. Viguier, propriétaire des locaux rue de Penthièvre, et les PTT soit encore valable jusqu'en 1935, la municipalité anticipe de nombreux obstacles pour être certaine de voir le nouveau bureau de poste être installé rue Houdan. Le bureau de la rue de Penthièvre est considéré comme insuffisant car très retiré. Par ailleurs la construction imminente de logements renforce la nécessité du transfert. La municipalité envisage même dans le cas d'une impossibilité d'installer tous les services dans le même immeuble, elle pourrait céder le terrain attenant nécessaire à un agrandissement. La municipalité souhaite absolument voir s'installer le central téléphonique et pour cela elle envisage d'avancer les dépenses des travaux au risque de devoir attendre plusieurs années ou bien se faire souffler l'occasion par une commune voisine.

Le 8 avril 1929, l'administration des PTT répond favorablement au transfert à condition que les dépenses (travaux et extension) soient à la charge de la ville et qu'un bail de longue durée soit contracté pour le remboursement des dépenses.

Le 11 juin 1929 un projet de bail est adressé à la mairie.

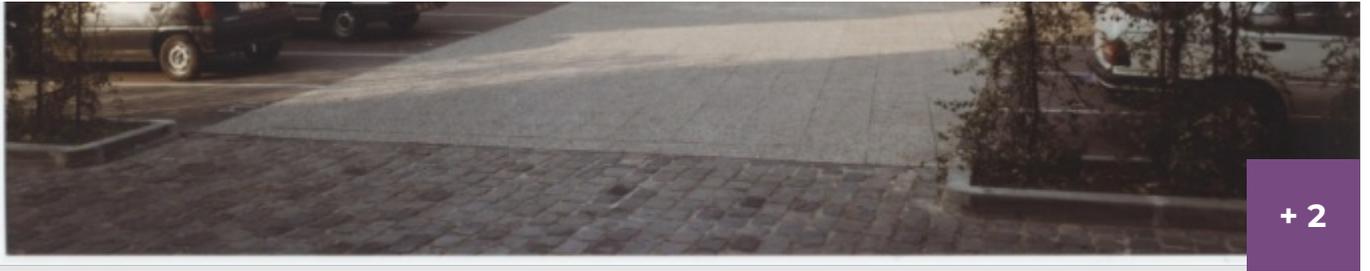
Le transfert des services postaux va obliger la municipalité a déménager son service incendie installé depuis l'acquisition de la propriété dans les communs.

Le 6 juillet 1930, un bail de trente ans est accordé par la municipalité qui prend à sa charge les travaux d'appropriation.

En 1952, l'administration des Postes demande à se rendre propriétaire du local sans attendre l'expiration du bail.

Le parement en briques n'est pas d'origine, il a été posé entre 1952 et le début des années 70.





VILLE DE  
**SCEAUX**  
À LA CROISÉE DES TALENTS

HÔT

HO

DU LUNDI

**SUIVRE L'ACTUALITE DE LA  
VILLE**

RÉALISATION

**STRATIS**